

**Compte rendu SOMMAIRE**  
**de la réunion du conseil municipal**  
**Séance du 29 mars 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la Ville de Verdun s'est réuni en séance publique, légalement convoqué le vingt-trois mars, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Hazard, Maire.

**Etaient présents** : M. Hazard, M. Goeuriot, M. Stcherbinine, Mme Prot, M. Weisse, Mme De Palma-Ancel, M. Scotti, Mme Ronga, Mme Pinna, Mme Collignon, M. Cortial, M. Griggio, Mme Brabant, M. Dehand, Mme Berrehli, Mme Watrin, M. Thomas, Mme Ghewy, M. Cormont, Mme Quencez, Mme Vignol, M. Vermelin, M. Rota

**Absents et excusés** : Mme Gretz, M. Jacquinet, Mme Dumont, M. Ducrocq, M. Laurent, Mme Jacquinet, M. Colautti, Mme Crahay, M. Simon Burnotte

**Ont délégué leur droit de vote** conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- M. Jacquinet à M. Hazard
- Mme Dumont à M. Scotti
- M. Laurent à Mme Prot
- Mme Jacquinet à M. Stcherbinine
- Mme Crahay à Mme Vignol
- M. Simon Burnotte à Mme Quencez

Le Conseil Municipal constate que le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal désigne Madame Ghewy, Conseillère Municipale, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance et Monsieur Kessel, Directeur Général des Services, comme auxiliaire du secrétaire de séance.

**2018-03-29-14 - 1.1. Avenant n° 1 – marché de maîtrise d’œuvre en vue de la création d’une maison de santé à Verdun – programme B5 15 01**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre.

Arrivée de M. Thomas

**2018-03-29-15 - 3.1 Création d'une Maison de Santé sur le secteur Saint Paul à Verdun : Acquisition auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun des parcelles 545 BR 88 et 136 - Programme B5 15 01**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide** l'acquisition auprès de la CAGV des parcelles cadastrées section BR 88 et 136, moyennant le prix principal de 101 990 € et **autorise** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette transaction, notamment l'acte passé sous la forme administrative.

**2018-03-29-16 - 7-5 Création d'une maison de santé pluridisciplinaire - Adoption du Plan de financement prévisionnel - Programme n° B5 15 01 – Annule et remplace la délibération du 7 mars 2018.**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **adopte** le coût prévisionnel des travaux ainsi que le plan de financement correspondant et **autorise** Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus larges et à signer tout document utile au bon aboutissement de cette affaire.

**2018-03-29-17 - 1.1. – Alimentation en électricité des sites communaux et intercommunaux de puissance supérieure à 36 kVA - Accord-Cadre - Constitution d'un groupement de commandes — Autorisation de lancement et de signature des marchés subséquents de la Ville de Verdun**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le principe d'un accord-cadre pour l'achat d'électricité pour les sites ayant une puissance souscrite strictement supérieure à 36 kVA, tel que défini dans le présent rapport,
- **autorise** la constitution d'un groupement de commandes entre les communes de Verdun, Thierville et Belleville et la CAGV,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- **autorise** Monsieur le Maire à lancer et à signer les marchés subséquents relevant de la Ville de Verdun,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

**2018-03-29-18 - 1.1. – Alimentation en gaz naturel des bâtiments communaux et intercommunaux - Accord-Cadre - Constitution d'un groupement de commandes — Autorisation de lancement et de signature des marchés subséquents de la Ville de Verdun**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le principe d'un accord-cadre pour l'achat de gaz naturel, tel que défini dans le présent rapport,
- **autorise** la constitution d'un groupement de commandes entre les Communes de Verdun, de Thierville, d'Haudainville, Belleville, Bras-sur-Meuse et la CAGV,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- **autorise** Monsieur le Maire à lancer et à signer les marchés subséquents relevant de la Ville de Verdun,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

**2018-03-29-19 - 1.4 - Convention relative à la constitution d'un groupement de maîtrise d'ouvrage portant sur la réalisation de travaux entre la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun et la ville de Verdun – Restauration et entretien des murs et remparts**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **autorise** la constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Verdun et la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;
- **autorise** Monsieur le Maire à lancer et signer les marchés ci-dessus ainsi que toutes les pièces nécessaires pour mener à bien ces opérations.

**2018-03-29-20 - 2.1 - Travaux divers de réhabilitation, démolition et/ou réaménagement - Demandes d'autorisation d'urbanisme**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme et à signer tous les documents nécessaires pour mener à bien ces opérations.

**2018-03-29-21 - 7.1 - Examen et vote du Budget Primitif 2018 - Budget Principal**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **moins six abstentions** (M. Vermelin, Mme Vignol + pouvoir Mme Crahay, Mme Quencez + pouvoir de M. Simon Burnotte, M. Rota) **adopte** le budget primitif 2018 de la ville de Verdun aux sommes suivantes :

**Fonctionnement**

Dépenses : 13 834 902,34 €

Recettes : 16 370 293,58 €

**Investissement**

Dépenses : 10 762 230,09 €

Recettes : 12 584 677,00 €

**2018-03-29-22 - 7.1 - Examen et vote du Budget Primitif 2018 - Budget annexe Vierge des Pauvres**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **adopte** le budget annexe Vierge des Pauvres 2018 aux sommes suivantes :

**Fonctionnement :**

Dépenses : 460 339,88 €

Recettes : 460 339,88 €

**Investissement**

Dépenses : 460 339,88 €

Recettes : 460 339,88 €

**2018-03-29-23 - 7.1 - Examen et vote du Budget 2018 - Budget annexe de l'EAU**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **adopte** le budget annexe de l'Eau 2018 aux sommes suivantes :

**Fonctionnement**

Dépenses : 323 279,00 €

Recettes : 835 346,18 €

**Investissement**

Dépenses : 2 387 525,67 €

Recettes : 754 005,88 €

**2018-03-29-24 - 7.2 - Fixation des taux d'imposition 2018**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **fixe** les taux d'imposition 2018 suivants :

	Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
Bases	21 414 000	21 373 000	127 100
Taux	<b>4,34%</b>	<b>6,78%</b>	<b>26,35%</b>
Produit	929 368	1 449 089	33 491
TOTAL	<b>2 411 948</b>		

**2018-03-29-25 - 7.5 - Subvention au Centre Communal d'Action Sociale de Verdun**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **propose** le versement d'une subvention de 608 900 euros.

**2018-03-29-26 - 7.5.: Demande de subvention pour une opération de restauration au Musée de la Princerie**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** à solliciter une aide financière, au taux le plus élevé possible et à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**2018-03-29-27 - 7.6 - Confirmation de l'adoption du calcul des attributions de compensation pour les communes membres suite à la délibération du Conseil Communautaire du 12 décembre 2017**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **confirme** le calcul des attributions de compensation comme suit :

Communes	Attribution de compensation versée par la commune à l'Agglomération	Attribution de compensation versée par l'Agglomération à la commune
BETHELAINVILLE	6 490	
HAUDAINVILLE	10 914	
SIVRY-LA-PERCHE	4 870	
THIERVILLE-SUR-MEUSE	362 026	
VERDUN	2 292 102	
BEAUMONT-EN-VERDUNOIS	3 969	
BELLEVILLE-SUR-MEUSE		39 112
BETHINCOURT		1 528
BEZONVAUX	1 664	
BRAS-SUR-MEUSE		132 613
CHAMPNEUVILLE		8 781
CHARNY-SUR-MEUSE		112 921
CHATTANCOURT		6 451
CUMIERES-LE-MORT-HOMME	1 193	
DOUAUMONT	1 404	
FLEURY-DEVANT-DOUAUMONT		3 082
FROMEREVILLE-LES-VALLONS		10 660
HAUMONT-PRES-SAMOGNEUX	1 606	
LOUVEMONT-COTE-DU-POIVRE	3 937	
MARRE		4 417
MONTZEVILLE	3 339	
ORNES		2 595
SAMOGNEUX	621	
VACHERAUVILLE		3 927
VAUX-DEVANT-DAMLOUP		5 339
BELLERAY		17 929

**2018-03-29-28 - 7.10 Tarifs Foire du Faubourg**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **vote** les tarifs suivants :

FOIRE DU FAUBOURG	Tarifs euros
Le mètre linéaire	5,0
Frais d'inscription	10,0
Branchement électrique	10,0

**2018-03-29-29 - 7.10. - Travaux sans bon de commande : paiement de la somme de 1 156.71 € TTC à la Société NICOLETTA BON**

A l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **autorise** Monsieur le Maire à payer à l'entreprise NICOLETTA BON la somme de 1 156.71 € TTC et signer tout document nécessaire à bonne instruction de ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

VERDUN, le 6 avril 2018

Maire  
  
Samuel HAZARD